DELIBERATION N° DV/2026/305

4.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20261012-342430-DE-1-1
Date de réception en préfecture le 26 octobre 2026

Suite à la convocation en date du 28 septembre 2026
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 12 OCTOBRE 2026

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Axelle DOERLER-DESENNE, Jean-Claude DULIEU, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michel GACEM, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Eric LAVALLEE, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Carole DEVOS donne pouvoir à Axelle DOERLER-DESENNE, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Monique EVRARD donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Michelle GREAUME donne pouvoir à Agnès DENYS, Valérie LETARD donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Laurent PERIN donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Marie SANDRA donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Eric LAVALLEE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUFS.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Marie CHAMPAULT, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Eric RENAUD, Marie TONNERRE-DESMET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Validation du partenariat financier avec le bloc communal sur une quarante troisième liste de projets de développement d'intérêt communal ou intercommunal.

Publié sur le site lenord.fr le 26 octobre 2026

Vu le rapport DV/2026/305

DECIDE à l'unanimité:

- d’approuver les règles de financement, conformément aux dispositions du rapport, pour le projet de Liaison cyclable Feignies – Neuf-Mesnil – Hautmont le long des RD 405 et 195A ;

- d’approuver les règles de financement, conformément aux dispositions du rapport, pour le projet de liaison cyclable RD 93 Camphin-en-Pévèle - Wannehain ;

- d’approuver les règles de financement, conformément aux dispositions du rapport, pour le projet de renforcement de chaussée, remplacement des bordures, travaux de trottoirs et pistes cyclables sur la RD 73 - Phase 2 - à Marly et Valenciennes ;

- d’autoriser Monsieur le Président à procéder aux acquisitions foncières dans le cadre de ces projets, lorsque les emprises existantes sur le domaine public départemental ne sont pas suffisantes pour la réalisation du projet, et à signer tous les actes correspondants ;

- d’autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat correspondantes, y compris les délégations de maîtrise d’ouvrage, les conventions constitutives de groupements de commandes et leurs éventuels avenants, pour adapter les participations finales aux marchés notifiés dans la limite des crédits inscrits au budget départemental et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l’appel de l’affaire à 18 h 23.

47 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l’assemblée.

Signé électroniquement

DÉPARTEMENT DU NORD · CONSEIL DÉPARTEMENTAL · RF

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l’Achat Public

Eric LECAT